

■ PLAISIR

Un week-end festif



La "Foire au grenier" a attiré une foule nombreuse.

LE WEEK-END a été chargé du côté de Plaisir. Du côté sportif, le club de rugby s'est offert une superbe montée en Fédérale 2, devant des tribunes bien garnies (lire page 41). Le maire, Joséphine Kollmannsberger (UMP), avait fait le déplacement pour assister à la deuxième période de la rencontre : «**Nous sommes super fiers des joueurs. Et quand on voit l'ambiance et les gens heureux, on ne peut qu'être satisfait. Le sport et ses valeurs apportent un vrai engouement à la jeunesse plaisiroise.**»

Et si l'élue n'a pas assisté au match dans son intégralité, c'est

que de nombreux événements étaient organisés dans la ville. Outre la battle de break dance et la performance de graffiti par les artistes Neazer et Luner à la Clé des Champs, un grand videgrenier s'est tenu dans le parc du Château, attirant plusieurs centaines de personnes autour des nombreux stands dressés. Une affluence que le maire voit comme une preuve de la vitalité de sa commune : «**Je suis ravie de voir autant de monde. Comme le sport, cela crée du lien social dans notre ville et c'est ce que nous recherchons.**»

Y.R.

■ NOISY-LE-ROI

La Gaillarderie : le conseil syndical répond

Suite à notre article du 7 mai 2014 sur l'arrêté préfectoral déclarant la Gaillarderie en état d'insalubrité, José Guilloto, le président du conseil syndical, conteste que la résidence soit laissée à l'abandon et non entretenue : «**La Gaillarderie est un ensemble de 430 appartements, et 80 chambres de service dont 40 sont louées. Ces chambres sont groupées par quatre, chaque groupe disposant d'une douche et d'un WC commun, d'où proviennent les insalubrités (humidités, aérations, peintures qui s'écaillent...).** Les locataires de ces chambres sont les seuls à utiliser ces douches et WC, et beaucoup de ces locataires ont fermé les lieux à clé, rendant leur entretien impossible par l'entreprise qui assure le ménage dans la résidence. Une chambre compte pour 23 tantièmes et un appartement moyen pour 230 tantièmes. D'où la difficulté, lors d'une assemblée générale, de faire approuver, par une majorité de propriétaires d'appartement, l'engagement de travaux dans ces parties commu-

nes aux chambres de service. Cela reviendrait, pour ces propriétaires d'appartement, à devoir payer dix fois plus cher qu'un propriétaire de chambre de service pour un élément de partie commune qu'ils n'utilisent pas ! Alors qu'un propriétaire de chambre paiera des charges excessivement basses, tout en touchant un loyer d'entre 300 euros et 400 euros mensuels par chambre. En 2013, l'ARS a aussi procédé à l'inspection de cette quarantaine de chambres, mais celles-ci étant un bien privatif, nous ne sommes pas destinataires de ses rapports d'inspection. Seulement la mairie de Noisy et les copropriétaires. Mais nous savons que la mairie a envoyé beaucoup de mises en demeure à leurs copropriétaires. Il est donc faux de prétendre que "les chambres sont toutes salubres". L'arrêté préfectoral va faciliter l'exécution de ces travaux en obligeant ceux qui ne devraient pas payer (propriétaires d'appartement) à payer.»

ATELIERS. La cuisine, c'est facile !

AVEC SYLVIE KEMPLER, la cuisinière, c'est facile ! Pas question de se faire une montagne de la mayonnaise. Quelques coups de poignet fouet en main et le tour est joué ! Pour faire découvrir son atelier de cuisine lancé en décembre 2012 aux Vergers de Plaisir dans le quartier des Gâtines, Sylvie Kempler organisait samedi des portes ouvertes.

«Le goût du bon»

Originaire des Yvelines, la jeune femme a une formation en histoire de l'art, «**à l'origine**». Mais il y a dix ans, elle décide de faire «**ce qu'elle aime**» et passe son CAP de cuisine. Aujourd'hui, c'est à tout le monde, enfants comme adultes, qu'elle distille ses conseils. Avec certaines idées bien arrêtées : «**J'aime le goût du bon. Je fais des kilomètres pour trouver de bons produits ! Mon poissonnier est à Voisins-le-Bretonneux, mon boucher à Versailles, etc. J'ai aussi la passion de transmettre ce que je suis, ce que j'aime. C'est un métier passion où l'on ne compte pas son temps !**»



Juste avant l'arrivée des visiteurs, Sylvie Kempler prépare une pâte d'amande maison pour que les enfants puissent modeler de petits personnages.

Aux petits comme aux grands, Sylvie propose ainsi des ateliers,

d'une heure, de deux heures ou plus, selon les plats à réaliser.

«**Je fais des goûters d'anniversaire pour les 8-14 ans, indique-t-elle. Mais je propose aussi de réaliser un repas entier avec les enfants, qu'ils dégustent ici, à la fin. Pour les adultes, je donne des cours de pâtisserie, de cuisine française, italienne, marocaine ou encore indienne. Mais je ne travaille qu'avec les produits de saison. Ne me demandez pas de faire un fraisier en janvier ! Je souhaite montrer comment faire des repas de tous les jours, avec des produits frais, de saison et faits maison. Par exemple, pour un tiramisu, faire ses biscuits à la cuiller soi-même revient beaucoup moins cher. Et il n'y a pas tous les additifs !**» Côté tarif, comptez 50 euros pour deux heures de cours adulte et de 20 à 40 euros pour un cours enfant. Les tarifs appliqués par Sylvie sont volontairement bas, «**pour toucher le plus grand nombre**».

Florie Cedolin

PRATIQUE

Retrouvez les horaires et les tarifs des cours sur www.la-cuisine-facile.com

Le tri, c'est l'affaire de tous à Plaisir



Emilie (à g.), Chiarra et Clément avec leurs maîtresses, Françoise (à g.), Magali et Emmanuelle, ont fini deuxième.

LA PRÉSERVATION de l'environnement par le tri des déchets et le compostage sont une réalité dont la ville de Plaisir entretient la vivacité par un concours éco-citoyen et des trophées de l'environnement, dits éco-trophées, remis chaque année lors d'une cérémonie officielle. La septième édition se tenait vendredi soir, salle des Gâtines, devant 500 personnes. L'initiative est loin d'être anodine puisque les 1 800 composteurs plaisirois, placés

chez les particuliers et dans la plupart des écoles ont permis de soulager les poubelles municipales de 220 tonnes en 2013. **Ramasser et incinérer 1 000 kilos de déchets coûte à la collectivité 60 euros**», souligne Henri-Pierre Lersteau, maire adjoint chargé de l'environnement.

Un clown géant

L'action sur le long terme, voulue par la Ville est notamment portée

par les enfants, dès la maternelle. Sous la houlette des animateurs de l'éco-citoyenneté, Gabrielle Boitelle et Olivier Buil, les enfants ont travaillé sur le thème "A la manière d'un artiste", pour réaliser une œuvre d'art avec des matériaux de récupération. Dans la catégorie des moins de 6 ans, l'école maternelle Petit Bontemps se classe 2^{ème}. «**Nous avons réalisé un cirque, avec tout ce que nous avons trouvé comme matériaux plastiques et cartonnés dans les poubelles de l'école. Les petits ont construit le chapiteau, les moyennes sections, les animaux et les grands ont fait un clown géant**», témoigne Magali, Emmanuelle et Françoise, les maîtresses. Une journée d'atelier et de visite au Musée d'art naïf de Vicq, a récompensé tous les lauréats. «**Les enfants sont maintenant très attentifs aux poubelles de la classe et à celles de leur famille**», indique Isabelle Sanchez, enseignante de CM2 à l'école Jean-Moulin. En conséquence, le tri à Plaisir s'améliore. «**Le taux de refus de bacs par les collecteurs affiche 20%, en baisse d'un point depuis 2013**», précise Guy Bornet, responsable du service environnement. Emmanuel Fèvre

■ A l'agenda

LES CLAYES

Concert.

Jeudi 5 juin 2014, à 21h à l'espace Philippe-Noiret, l'association Allegra Gospel propose un concert de gospel. Entrée libre. Rens. : allegra.gospel@gmail.com

NOISY-LE-ROI

Festival.

Dans le cadre du festival "Les Chants de la Plaine", qui se déroule du 30 mai au 8 juin dans différents granges et champs de la Plaine de Versailles, Noisy-le-Roi propose le spectacle "La Fleur au fusil, le dernier caf'onc" par la compagnie de la reine, mis en scène par Jean-Daniel Laval. Les représentations seront données le 7 juin à 21h et le 8 juin à 20h aux Charmilles des Cordeliers. Tarif spectacle unique : 20 euros. Réservations au 01 30 07 10 50 du mardi au dimanche de 14h à 18h ou sur www.theatredefontenay.com.

VILLEPREUX

Exposition.

Dans le cadre de la série d'expositions "Place aux artistes", organisée par la Ville, la mairie accueille jusqu'au 31 août "La Prémamanuelle", des réalisations faites par les tout petits. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30. Le samedi de 9h à 12h. Entrée libre.